À propos du Project Protect

Le Projet Protection est un programme d'éducation et de prévention du crime, réalisé en collaboration avec les forces policières et des partenaires communautaires. Le programme a pour objectif d'informer les propriétaires, gérants et employés de commerces de détail sur la fraude par carte de paiement et leur donner des moyens de contribuer à la prévenir.

La Police régionale de Peel, en partenariat avec huit corps policiers du Sud de l'Ontario, l'Association Interac, les principales entreprises de cartes de crédit et des postes d'essence participants ont lancé le Projet Protection en novembre 2005. Le programme s'inspirait d'un concept similaire appliqué en 2002 par la Police de Longueuil au Québec. En septembre 2006, la Police provinciale de l'Ontario a décidé d'étendre le programme à l'ensemble de l'Ontario, avec l'appui du Conseil canadien du détail et du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario. Depuis, le programme et aussi entré en vigueur au Québec et en Alberta.

Opération PROTECTION

Payment Card Partners
Partenaires Cartes de Paiement

Fraude par carte de débit et de crédit

À l'intention des employés de magasins de détail

Des policiers viendront vous rencontrer, vous et les autres employés, pour vous sensibiliser aux problèmes de la fraude par carte de paiement et obtenir votre collaboration pour lutter contre ce type de fraude

POURQUOI CELA POURRAIT VOUS CONCERNER

Si vous travaillez comme commis ou caissier/caissière dans un magasin où les achats peuvent être payés par carte de débit ou de crédit, il se peut que quelqu'un tente de VOUS convaincre de participer à une fraude, comme suit :

- Il/ elle vous fournissent un appareil pour enregistrer les données des cartes de débit ou de crédit et/ou
- Il/ elle vous demandent de leur permettre d'installer un appareil

L'APPROCHE DES FRAUDEURS

Les fraudeurs...

- Dissimulent leur identité
- Insistent de devenir votre
- Vous demandent de les
- Vous offrent ou vous promettent de grosses sommes d'argent. N'oubliez pas : les promesses ne sont JAMAIS
- Vous disent qu'il n'y a aucun risque, puisque personne ne saura jamais ce que vous avez fait. FAUX. La police et les

des établissements financiers feront enquête et découvriront le rôle de toutes les personnes impliquées dans la combine.

- Vous disent que vous ne serez jamais accusé de fraude. C'est FAUX. Agir de la sorte constitue un délit de fraude, de contrefaçon de cartes de crédit et de complot en vue de frauder le public. Ce sont là des infractions criminelles susceptibles de poursuite en justice. La déclaration de culpabilité à l'une de

personnes (description physique, numéro de la plaque des véhicules)

- RESTEZ dans le champ de vision des caméras de sécurité. Les fraudeurs peuvent tenter de vous parler dans un coin où ils croient ne pas être filmés.
- Ne donnez JAMAIS votre numéro de téléphone, votre nom de famille ni votre adresse à domicile.
- RÉSISTEZ aux offres de grosses sommes ou d'argent facile.

Opération PROTECTION

Payment Card Partners
Partenaires Cartes de Paiement

Fraude par carte de débit et de crédit

À l'intention des propriétaires et gérants de magasins de détail

Des policiers viendront rencontrer vos employés pour les sensibiliser aux problèmes de la fraude par carte de paiement et obtenir leur collaboration pour lutter contre ce type de fraude.

La police sollicite votre aide et votre participation active à ce projet, en vous demandant de superviser vos employés et de vous assurer que vos clients connaissent les étapes à suivre pour un paiement par carte de débit ou de crédit.

CONTRÔLES D'INTÉGRITÉ

Vous devez faire des contrôles périodiques complets du clavier-NIP et des autres éléments vulnérables de vos établissements. Ces contrôles contribueront à détecter l'équipement ou les altérations illicites et réduiront l'installation possible d'appareils de clonage de cartes. Notez ces contrôles dans un registre. Une liste de contrôle vous sera fournie à cette fin.

SUPERVISION DES EMPLOYÉS

Veuillez vous assurer que tous vos employés, y compris ceux que vous embaucherez à l'avenir connaissent bien le feuillet sur l'Opération Protection. Cela contribuera à les sensibiliser aux conséquences de ce crime et aux approches que prennent les fraudeurs.

- Si, au cours d'un quart de travail, vous constatez qu'il y a eu une quantité inhabituelle de transactions réglées en argent comptant plutôt que par carte de crédit et de débit, cela peut vouloir dire qu'un faux terminal a été installé chez vous.
- En cas de doutes, regardez vos vidéos de surveillance pour détecter toute activité inhabituelle. Vous découvrirez peut-être qu'un nouvel employé clone des cartes. Cela peut vous apprendre aussi que celui-ci a été embauché pour cloner des cartes.
- Assurez-vous d'obtenir l'identité réelle de toutes les personnes qui veulent travailler pour vous. Vérifiez leur identité. Demandez des références et vérifiez-les sérieusement. Bien des fraudeurs donnent une fausse identité et ne procurent aucune référence lors de leur embauche. Ils clonent des cartes des clients et quittent leur emploi. Vous pouvez décourager la plupart des fraudeurs en connaissant leur identité réelle, leur adresse et d'autres détails pertinents.

Votre collaboration et votre participation à ce projet sont très importantes, tout comme la confiance envers les clients et employés. Vous pouvez récompenser les employés qui fournissent de l'information sur l'englacement d'appareils de clonage de cartes ou sur des personnes qui s'adonnent à cette activité (ex.: Échec au crime). La police est très désireuse d'obtenir de l'information sur cette activité. Communiquez avec votre police locale et demandez l'unité des enquêtes sur la fraude.

Merci pour votre collaboration!

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR L'OPÉRATION PROTECTION, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE POLICE LOCALE OU LE DÉTACHEMENT LE PLUS PROCHE DE LA POLICE PROVINCIALE

OU APPELEZ ÉCHEC AU CRIME AU 1-800-222-TIPS.

Fonctionnement

Des policiers se rendent chez les détaillants pour informer la direction et le personnel sur la fraude par carte de paiement. Le Projet Protection offre une formation aux policiers sur le terrain et fournit aux commerçants de précieux conseils et des techniques efficaces pour éviter que la fraude par carte de paiement ne se produise chez eux. De plus, dans les régions du Canada où le Projet Protection n'est pas implanté, l'Association Interac travaille avec ses membres à fournir des matériaux éducatif et des conseils de sécurité aux détaillants.

Réussite

Après un an d'opération dans le sud de l'Ontario, l'Association Interac faisait savoir que la fraude par carte de débit dans les stations d'essence du Canada avait baissé de plus de 60 % au cours de l'année écoulée. Ce déclin marqué, qui représente environ 15 millions de dollars en pertes évitées, était largement le résultat du Projet Protection. La portée du Projet Protection continue de s'accroître, au fur et à mesure que d'autres corps policiers au pays adoptent le programme dans leurs milieu.

Pour en savoir plus, écrire à dcfprevention@interac.ca.